



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 02 décembre 2015

Présents :

M. Gabriel FOURNIER, maire
MM Patrick LEFLAIVE, Thierry BELLANG, Frédérique PANOUILLOT, adjoints
MM Mesdames Françoise BIDALOT, Côme DEVEVEY, Patrick DEVIGNE, Didier DURIAUX, Astrid FRANÇOIS, Jean Luc GAUME, Marie Chantal LATOUR, David MASSON, Valérie ROUSSEAUX conseillers

Absents : Michel HOJLO, Sylvie MIAN

Procurations : Michel HOJLO à Marie Chantal LATOUR, Sylvie MIAN à Astrid François

Secrétaire de séance : Valérie ROUSSEAUX

Ordre du jour :

- I - Remplacement Marlène GASSER
- II - Elections régionales
- III - Délibérations
- IV - Travaux d'accessibilité

I – Remplacement Marlène GASSER

- **Suite à la démission de Marlène GASSER**, et en application de l'article L270 du code électoral, selon lequel « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit », Mr Côme DEVEVEY rejoint le conseil municipal

II – Elections régionales

- **Rappel permanences (suite changements)**

1^{er} tour : 06/12/15

8h à 10h30 : Frédérique Panouillot / Gabriel Fournier / Valérie Rousseaux
10h30 à 13h : Patrick Devigne / Sylvie Mian / Thierry Bellang
13h à 15h30 : Patrick Leflaive / Françoise Bidalot / Marie Chantal Latour
15h30 à 18h : JL Gaume / David Masson / Côme Devevey

2^{ème} tour : 13/12/15

8h à 10h30 : Côme Devevey / Gabriel Fournier / Valérie Rousseaux
10h30 à 13h : Patrick Devigne / Frédérique Panouillot / Didier Duriaux
13h à 15h30 : Patrick Leflaive / Gabriel Fournier / Astrid François
15h30 à 18h : Sylvie Mian / David Masson / Thierry Bellang

III – Délibérations

- **Délibération modificative suite exigence perceuteur**
 - Paiements d'indemnités compensatoires
 - A déplacer sur autres comptes
 - **Le conseil à l'unanimité accepte la délibération modificative**

IV – Travaux d'accessibilité

- **Réceptions des devis pour établir les dossiers DETR à déposer avant le 15/12/15**
 - Non prise en compte bibliothèque et salle de sports
 - La salle des sports fera partie du dossier CNDS (Centre National du Développement du Sport, avec subvention à hauteur de 20%)
- **ERP Salle des sports / Salle des fêtes/Eglise/Groupe scolaire**

ERP	En € HT		
	estimation APAVE	Choix commission	Devis artisans
Salle des sports	23 070	14 410	3939,41€ (1)
Salle des fêtes	6 475	6 470	(2)
Eglise	5 055	3 650	1085,00€ (3)
Groupe scolaire	35 580	31 980	26822,25€ ou 34510,25€ (4)
	70 180	56 515	31946,66€ ou 39634,66€

- (1)
 - a. Manque devis marquage au sol
 - b. Comprend plomberie + électricité + serrurerie
 - (2) Pas de dossier de subvention pour la salle des fêtes du fait du faible montant des travaux (à noter pas de marquage au sol de prévu pour le moment)
 - (3)
 - a. Comprend serrurerie
 - b. Stationnement PMR effectué par les cantonniers
 - c. Attente devis sonnette et SAS
 - (4)
 - a. Comprend plomberie + huisserie (2 devis) + maçonnerie rampe
 - b. Manque devis marquage au sol
- **Le conseil à l'unanimité donne son accord pour faire une demande de subventions DETR (mairie + salle des fêtes + église + groupe scolaire)**
 - **Le conseil à l'unanimité donne son accord pour déclencher la subvention auprès du CNDS pour la salle des sports**